

COLLÈGE PRESBYTÉRIEN

Appel de candidatures



POSTE :	Principal ou principale du Collège presbytérien de Montréal
EXAMEN DES CANDIDATURES :	31 août 2026
DURÉE DU MANDAT :	5 ans (renouvelable)
NOMINATION :	Assurée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Conseil des gouverneurs du Collège presbytérien de Montréal

À propos du collège

Le Collège presbytérien de Montréal est une communauté vivante, unie par l'étude, la prière et l'amitié. Nous vivons en communion avec le Jésus ressuscité, nous puisons notre joie en sa présence, et nous découvrons notre vocation par l'Esprit qu'il nous insuffle. Nos racines s'ancrent dans les traditions presbytérienne et réformée, que nous incarnons pleinement et que nous partageons avec reconnaissance. Nous accueillons des étudiantes et des étudiants de diverses traditions théologiques et de l'Église universelle, et nous cherchons à vivre ensemble dans l'amour du Christ pour l'Église, le monde et les communautés.

Fondé en 1865, le Collège a pour mission d'enrichir la compréhension théologique, biblique et culturelle des personnes chrétiennes, de les soutenir dans la poursuite de leur vocation et d'approfondir leur relation avec Christ. Cette mission prend vie grâce à des programmes d'études, des ateliers et des séminaires, ainsi qu'à un accompagnement spirituel intentionnel.

Le Collège inscrit son œuvre au sein de l'École de théologie de Montréal et en lien avec l'Université McGill, dans une communauté de foi tout aussi dynamique que diversifiée. McGill figure parmi les universités les plus reconnues au Canada et se trouve dans l'une des métropoles les plus vivantes et cosmopolites d'Amérique du Nord.

Le Collège définit ses grandes orientations comme suit :

La formation théologique en français, par le développement de son programme de maîtrise en études théologiques (théologie pratique), qui soutient les communautés et les congrégations francophones du Québec et d'ailleurs en formant des personnes appelées à la transformation de leurs milieux.

La formation de responsables de congrégation par la réflexion théologique, le développement de compétences en leadership et une ouverture créative à la culture, afin de soutenir les communautés de prière et de témoignage, et d'aider l'Église à cheminer dans l'ère séculière avec créativité et fidélité.

La création d'un centre d'études chrétiennes qui accueille les étudiantes et les étudiants de l'Université McGill dans leur démarche de réflexion sur la théologie, la vocation et la culture. Ce centre vise également à outiller les personnes qui le fréquentent à intégrer la foi à leur formation universitaire et professionnelle et à discerner ce que signifient la foi chrétienne et l'éthique pour les entreprises, les organisations et les communautés d'aujourd'hui.

L'approfondissement de la vie spirituelle, le renouvellement des cœurs et l'enrichissement de la vie en Christ par l'étude des Écritures et la pratique de l'hospitalité, de la prière, du jeûne, du sabbat, de la réconciliation et de la charité.

Le Collège accorde également la priorité à 1) la réflexion savante chrétienne ancrée dans une étude rigoureuse des Écritures, de la théologie et de l'histoire, 2) le développement de partenariats au sein de l'Église dans sa diversité et 3) l'engagement auprès de communautés, de congrégations et d'organisations au Canada et dans le monde. About The Presbyterian College, Montreal

Principales responsabilités

La personne titulaire devra avant tout défendre la mission du Collège presbytérien de Montréal, la cultiver et la faire progresser, et ce, sous la supervision du Conseil des gouverneurs et au service de l'Église presbytérienne au Canada. Pour y parvenir, elle devra œuvrer auprès de trois communautés particulières :

1. Le Collège

Conformément à la constitution et aux règlements du Collège, la personne titulaire du poste sera responsable de :

- l'encadrement administratif des programmes d'études et des autres activités du Collège,
- la représentation du Collège au sein du Conseil des gouverneurs,
- la mise en œuvre du plan stratégique actuel sous la supervision du Conseil des gouverneurs, en vue de sa révision en 2028,
- le recrutement étudiant et la mise en marché,
- la collecte de fonds et le développement du Collège, et
- les relations publiques.

À ces responsabilités s'ajouteront des obligations en matière :

- d'enseignement dans les programmes d'études et autres programmes du Collège et de l'École de théologie de Montréal, ainsi que la possibilité d'enseigner à l'École des études religieuses de l'Université McGill, sur invitation de la direction de l'École et selon les propres souhaits et intérêts de la personne titulaire du poste,
- la présidence des événements officiels du Collège, tels que la collation des grades annuelle, les séries de conférences et les retrouvailles des diplômés,
- la supervision du Centre de leadership et du programme de théologie pratique (en français), et

- la supervision RH du personnel, telle que définie dans les règlements du Collège.

2. Le consortium éducatif

La personne titulaire du poste participera au leadership collaboratif du consortium, qui regroupe l'École de théologie de Montréal et l'École des études religieuses de l'Université McGill. Cela impliquera la participation aux instances suivantes :

- le conseil de l'École d'études religieuses,
- le comité de l'École d'études religieuses pour le baccalauréat en théologie,
- le comité académique et le conseil d'administration de l'École de théologie de Montréal, avec la possibilité d'en assumer la présidence sur une base tournante.

3. L'Église dans sa diversité

La personne titulaire du poste est appelée à avoir une présence visible au sein de l'Église dans son ensemble, et plus particulièrement au sein de l'Église presbytérienne au Canada. Il est attendu qu'elle développe et entretienne des relations fructueuses avec :

- les structures et les instances de l'Église presbytérienne au Canada,
- d'autres institutions théologiques, et
- l'Église dans son ensemble ainsi que les organisations qui lui sont associées.

Compétences requises

Au sein de la communauté de foi qu'est le Collège, la personne titulaire donnera le ton à la vie chrétienne, au discipulat et à la maturité dans la foi. Dans la communauté d'apprentissage, elle cultivera une étude théologique de haut niveau tout en incarnant l'éthos théologique de l'institution. Forte d'un bilan de ministère paroissial efficace et d'une vision pour l'Église universelle, elle formera de futures responsables de congrégations et rayonnera au sein de l'Église dans son ensemble. Sur le plan organisationnel, elle fera preuve de solides compétences en leadership et en gestion.

Le Conseil des gouverneurs a défini les exigences énumérées ci-dessous en fonction de ces quatre axes interdépendants : une foi personnelle et vivante, une solide formation théologique, un ministère efficace assorti d'une expérience au sein de l'Église dans son ensemble, ainsi que des compétences organisationnelles de haut niveau.

Le Conseil des gouverneurs cherche une personne dont la crédibilité et le leadership au sein de l'Église sont reconnus, et qui répond aux critères suivants :

- avoir une vie spirituelle active, ancrée dans des disciplines personnelles et le discipulat ;
- détenir un doctorat en théologie (Ph. D., Th. D., D. Min.) ou dans une discipline connexe ;
- adhérer à une perspective théologique enracinée dans les traditions réformée et presbytérienne qui caractérisent le Collège ;

- savoir travailler en équipe au sein du Collège, notamment avec le personnel, le corps enseignant en leadership pastoral, la direction du programme de théologie pratique, la direction des programmes du Centre de leadership et le Conseil des gouverneurs ;
- maîtriser suffisamment le français oral pour communiquer dans un contexte professionnel et spirituel, ou s’engager à acquérir les compétences pour y parvenir ;
- savoir conjuguer vision stratégique et souci du bon fonctionnement du Collège au quotidien ;
- collaborer aisément avec les organisations partenaires, dont l’École de théologie de Montréal, l’Université McGill et d’autres, et ;
- être disposée à prendre en charge la gestion financière et le développement des ressources du Collège.

Répartition du temps

Le Conseil des gouverneurs reconnaît le caractère exigeant de ce poste. Pour soutenir la personne titulaire dans sa prise de fonction, le Conseil des gouverneurs propose la répartition de priorités suivante pour les deux ou trois premières années :

Recrutement, mise en marché, collecte de fonds et développement	30 %	
Enseignement, mentorat et recherche	30 %	
Administration		40 %

Rémunération

La rémunération sera établie conformément aux lignes directrices de l’Assemblée générale de l’Église presbytérienne au Canada, telles qu’elles sont mises en œuvre par le Conseil des gouverneurs du Collège presbytérien de Montréal.

Processus de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ, une lettre de présentation et les coordonnées de trois références personnelles à l’adresse mscott@pcmtl.ca. L’examen des candidatures commencera le 31 août. Les consistoires de l’Église presbytérienne au Canada sont invités à proposer des candidatures pour ce poste.

Soucieux d’offrir un processus inclusif, équitable et accessible, le Collège examinera toutes les candidatures qualifiées sans exception. La personne retenue, si elle n’est pas déjà ministre de l’Église presbytérienne au Canada, devra être admissible à l’ordination à titre de ministre de cette dénomination et déposer une demande au Comité d’éducation et d’intégration, avant sa prise de fonction ou dans l’année qui suit.